

nous nous faisons un devoir de les rapporter comme devant compléter l'article des biographes.

S'il est des hommes à l'éloge desquels on ne puisse avec quelque raison mêler un peu de blâme, assurément M. Pons est un de ces hommes-là. Sa longue et honorable carrière n'offre pas une action qu'un homme de bien ne voulût imiter, pas un sentiment qu'il ne fût fier de partager. Aussi ne doit-on pas s'étonner si l'article assez étendu que lui ont consacré les auteurs de la *Biographie* n'est qu'une sorte de panégyrique. Il ne pouvait être autre chose, ou il fallait renoncer à écrire la vie de M. Pons.

M. Pons vint à Lyon, pendant les Cent-Jours, avec le titre de préfet du Rhône et de commissaire extraordinaire de l'empereur. Tout était sans-dessus-dessous à la Préfecture quand il y arriva. Son prédécesseur immédiat avait rompu avec toutes les autorités : avec l'autorité militaire, parce qu'il ne faisait rien pour pourvoir aux nombreux besoins de l'armée ; avec le lieutenant-général de police, parce que ce fonctionnaire ne pouvait en obtenir aucun concours pour les mesures de sûreté publique ; avec le maire, parce que le maire voulait qu'on lui allouât au budget une indemnité annuelle de vingt-mille francs pour frais de représentation, indemnité à laquelle ce préfet refusa obstinément et fort raisonnablement de consentir. Celui-ci était dans un faible état de santé ; il y avait plus de dix jours qu'il n'avait ouvert aucune dépêche quand il remit l'administration à M. Pons. Qu'on juge du cahos qui existait et du travail nécessaire pour le débrouiller ! M. Pons se mit à l'œuvre : le jour, la nuit, à table, aux heures du sommeil, partout, toujours, il administrait sans cesse, sans prendre aucun repos. Il lui arriva plusieurs fois de tomber sans connaissance, exténué de fatigue, et pourtant quelques minutes après, il reprenait les rênes administratives.

Cependant le temps marchait vite, les malheurs se succédaient avec rapidité. Lyon avait besoin de bras pour élever des retranchements ; les habitants des communes circonvoi-